

## Lieu Ressources Emploi-Formation



Action conçue par l'association **Lahso** en 2014

Public cible : **Personnes hébergées au sein de CHRS**

Objectifs de l'innovation : L'action part d'un double constat :

- L'exclusion et l'éloignement professionnel de publics hébergés.
- Leurs difficultés d'accès à un accompagnement de droit commun en faveur de l'emploi.

Pour palier à ce non-recours, le projet entend **œuvrer en faveur de la formation et de l'emploi des personnes hébergées.**

Valeur ajoutée de l'innovation : L'action repose sur les principes de « **l'emploi d'abord** » en permettant à toute personne faisant la demande d'être accompagnée dans la construction de son projet professionnel tout autant que dans la levée de ses autres freins sociaux.

Mise en œuvre opérationnelle :

Le projet repose sur trois principes d'intervention :

- **Un accompagnement à l'emploi inconditionnel.**
- **Un accompagnement fondé sur les potentialités des personnes.** Il implique notamment la réalisation de **bilans diagnostics individuels** destinés à définir un plan d'action adapté aux besoins et souhaits de chacun.
- **Un accompagnement individuel et collectif** mobilisant formations et mises en situation de travail avec un objectif de diversification des publics.

★ Résultats : En 2016 le Lieu Ressources a accompagné plus d'une centaine de personnes hébergées. 27% des résidents CHRS accueillis au Lieu Ressources ont bénéficié d'une sortie en emploi de transition et 12% en emploi durable. L'action montre également un impact significatif sur la remobilisation professionnelle des individus.

### La méthode d'essaimage



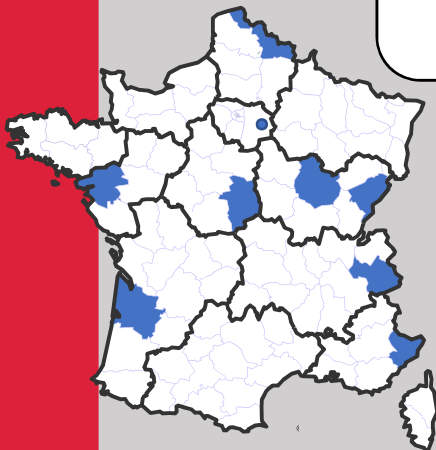
Sensibiliser un grand nombre d'acteurs à la démarche



Sélectionner 9 structures sur 9 départements différents



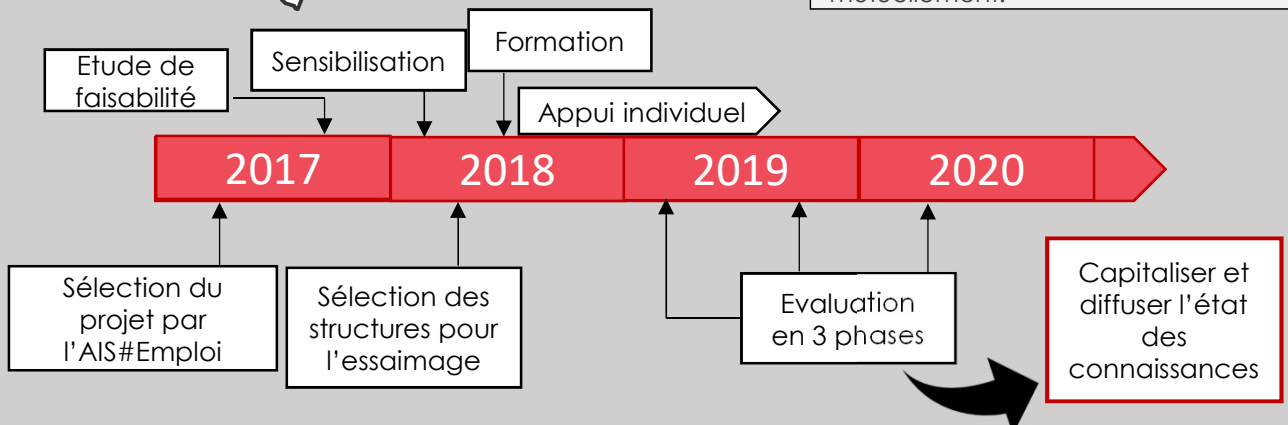
Former et accompagner les structures à la mise en œuvre de la démarche innovante



**L'apport de l' AIS#Emploi ?**  
Mutualisation des savoir-faire en faveur de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes hébergées.

### Qu'est-ce qu'une formation-action ?

Ce processus est fondé sur l'alternance de périodes de réflexion-formation et de périodes d'action en mettant en œuvre les éléments appris lors des temps de formation. Ces différents moments s'articulent et s'alimentent mutuellement.



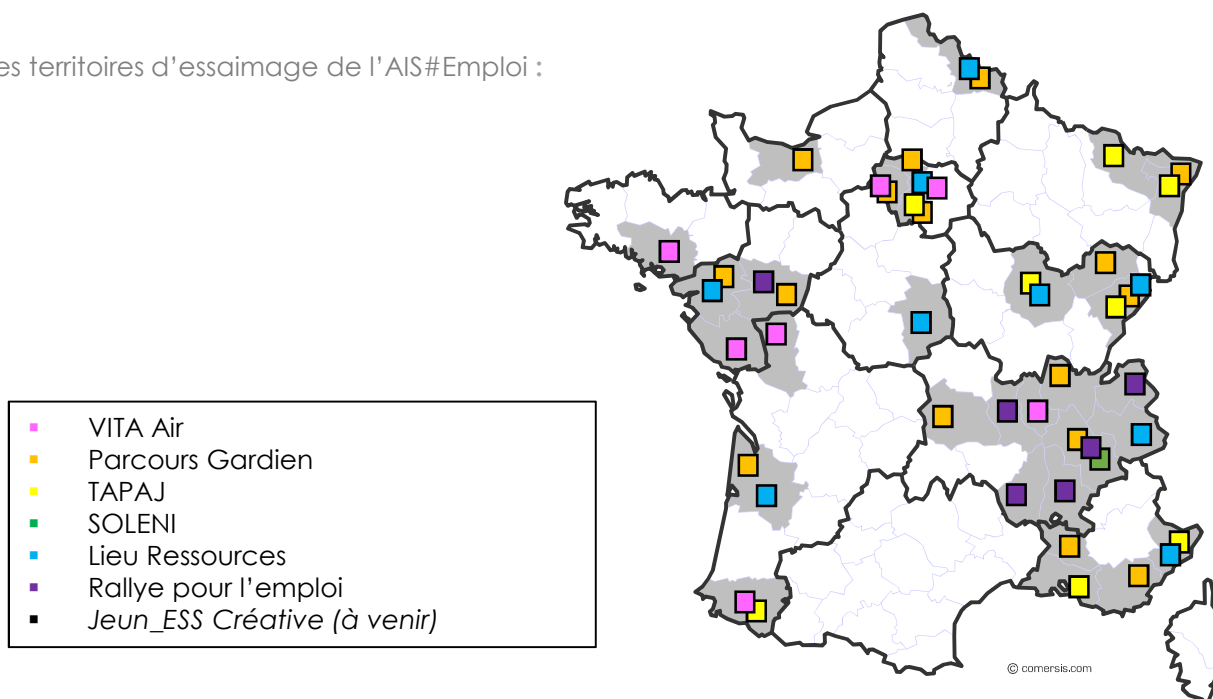
## Qu'est-ce que l'AIS#Emploi ?

Porté par **l'Agence nouvelle des solidarités actives** (statut associatif), ce programme a vocation à accompagner de manière pragmatique les politiques de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée, à travers :

- Le repérage des projets innovants identifiés comme prometteurs compte-tenu de leurs premiers résultats,
- L'essaimage de ces projets auprès d'autres structures sur d'autres territoires,
- L'évaluation de leur impact et leur efficacité et la recherche d'enseignements sur leur pertinence,
- La synthèse et la diffusion de l'état des connaissances auprès des acteurs.

Il s'appuie sur un comité de pilotage composé des membres suivants : DGEFP\*, DGCS, Pôle Emploi, CGET\*, ADF, ARF, partenaires sociaux\*, AG2R LA MONDIALE\* et ProBTP\*. Il a également bénéficié du soutien de Engie et d'Accenture dans le cadre de mécénats de compétences.

Les territoires d'essaimage de l'AIS#Emploi :



L'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée est soutenu depuis sa création par :

